



## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 16 DECEMBRE 2025 - N° 2025/80

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 4<sup>ème</sup> extraordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 10 décembre 2025

Date affichage : 17 décembre 2025

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 12 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Marc LIONARD, Didier MOUCHEBOEUF, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET et Claude NEREAU

Excusés : Annie CHARRASSIER, Marie BERNARD, Sophie BRODUT, Carine MOULY, Claire LEGER et Gaëtan BUREAU

Absente : Nathalie CHATEFAU

Secrétaire de séance : Claude NEREAU

**OBJET : Gestion des marchés hebdomadaire de la commune par l'AMIE (Association Montguyonnaise d'Intérêt Economique) – Validation d'une Subvention exceptionnelle**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que dans le cadre de l'objectif de gestion et de développement les marchés sur la commune, il a été convenu par convention de juillet 2020 (délibération n° 2020/59) de reverser une subvention exceptionnelle à l'AMIE en fin d'année.

Pour 2025, le montant de la subvention est de 3 025.50 euros. Elle représente 60% de l'encaissement des redevances acquittées par les commerçants ambulants.

Monsieur le Maire demande aux membres présents de valider le versement de la subvention exceptionnelle à l'AMIE d'un montant de 3 025.50 euros.

**LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents :**

- **DE VALIDER** l'attribution par la commune d'une subvention exceptionnelle à l'AMIE d'un montant de 3 025.50 euros,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de signer tous les documents liés à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF



Le Secrétaire de séance,